

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 30 mai 2022

Le transport de voyageurs recrute ! La Région se mobilise aux côtés de la profession pour faire face à la pénurie de conducteurs de car

Les transports publics connaissent depuis quelques années une pénurie de conducteurs de car qui impacte fortement les services interurbains et le transport scolaire. Cette tension structurelle rend parfois impossible le remplacement des conducteurs absents en cas d'arrêt de travail imprévu, avec pour conséquence la suspension de certains services. Face aux désagréments que cela induit pour les usagers, la Région des Pays de la Loire se mobilise auprès des acteurs du transport de voyageurs pour trouver des solutions.

« La Région est pleinement consciente des perturbations subies par les usagers des transports régionaux Aléop et des transports scolaires et agit, aux côtés des exploitants de transport, pour trouver des solutions pérennes. Des sessions de formation qualifiante et 100% financées sont proposées régulièrement. Par ailleurs, nous travaillons avec les collectivités locales et la FNTV pour proposer des compléments d'activité entre secteurs en tension afin d'offrir des postes équivalents temps plein », précise Roch Brancour, vice-président de la Région en charge des transports et de la mobilité durable.

Le contexte sanitaire et l'absentéisme dû au Covid ont fortement impacté les services de transport et les ressources de l'année scolaire 2021-2022. Certaines sessions de formation de conducteurs de car n'ont pas pu se tenir en 2021.

Conjugué à un taux d'emploi particulièrement élevé en région et à une dynamique démographique nécessitant le développement de l'offre de transport, le secteur a besoin de recruter plus que jamais.

Face à cette situation, la Région met en œuvre avec la Fédération Nationale de Transport de Voyageurs (FNTV) des Pays de la Loire différentes actions :

- **L'expérimentation en Loire Atlantique d'un travail avec les communes et collectivités locales volontaires pour chercher à proposer des postes complémentaires** à celui de conducteur. Cette solution permettrait d'assurer les revenus d'un poste à plein temps.
- **Des opérations de communication grand public**, des participations aux forums et salons de l'emploi organisés dans les territoires de la région pour présenter le métier et les offres de formation disponibles.
- **Le renforcement de la promotion des formations au métier de conducteur / conductrice de car**. Ces formations, d'une durée de 3 mois, sont accessibles aux détenteurs du permis B français en cours de validité et sont intégralement prises en charge pour les demandeurs d'emploi.

Plusieurs sessions de formation en juin et en août restent accessibles :

30 places sont disponibles pour intégrer des entreprises en Loire-Atlantique, 12 places en Maine-et-Loire et 10 en Vendée.

Pour plus d'informations : <http://www.deviensconducteurdecар.fr/actualites/>